

DIA 2

Missions du CRETH :

- les nouvelles technologies (destinées aux personnes handicapées ou non) sont en plein essor. Nous devons donc constamment rechercher et analyser les nouveaux produits qui arrivent sur le marché.
- informer le public sur les possibilités que peuvent offrir les nouvelles technologies et sensibiliser les différents acteurs impliqués dans l'utilisation des technologies.
- Evaluer et expertiser les technologies (les prérequis nécessaires, les points négatifs et positifs, etc.), mais aussi l'évaluation de la technologie dans le cadre de vie de la personne.
- Conseiller la personne dans le choix de l'un ou l'autre outil.
- Travail étroit avec le SATIH pour l'initiation et la formation à l'outil. L'articulation entre les deux structures est indispensable.

DIA 3

Lorsqu'une demande nous arrive au CRETH, nous prenons contact avec la personne pour fixer une date de première rencontre. Généralement, nous essayons que cette 1^{ère} rencontre se fasse au CRETH (témoin de la motivation de certains !), mais selon les circonstances, nous nous rendons aussi sur le lieu de vie de la personne ou à l'école.

La première chose que nous faisons lors de cette 1^{ère} rencontre est une **anamnèse** la plus complète possible. Nous essayons de récolter le plus possible d'informations concernant l'histoire de la pathologie et son évolution (très important lorsqu'on choisit une prothèse de communication !). Autrement dit, récolte de tous les éléments importants qui interviennent lors du choix d'un outil de communication. C'est important de faire cela avec le bénéficiaire parce que celui-ci ne se rend pas toujours compte de tous les facteurs dont il faut tenir compte. La plupart du temps, cette étape se réalise sans la technologie.

Après l'anamnèse, nous tentons **d'analyser le projet** de la personne : qu'attend-il de la technologie ? Quels sont ses besoins précis ? Quelles sont ses attentes ? Quel sera le cadre d'utilisation (scolaire, professionnel, aide à la vie quotidienne) ? Y a-t-il des personnes ressources ? ; etc. A travers cette analyse de projet, nous tâcherons également de mieux percevoir quels sont la motivation, les hobbies, les activités, l'emploi du temps, le type de scolarité, etc. de la personne et également mieux connaître son cadre de vie c-à-d savoir si la personne vit seule, si elle est en institution, pour combien de temps, s'il y a des aides familiales, etc. (= **les habitudes de vie**). La demande du bénéficiaire est donc traitée dans sa globalité, en tenant compte de tous les paramètres qui interviennent dans le choix d'un outil de communication.

Ce travail d'analyse du projet est presque tout aussi important que l'évaluation des capacités de la personne dans le choix d'une aide technique. Les bénéficiaires ayant un projet bien défini étant relativement rares, notre travail dans ce domaine est conséquent.

Ensuite, nous évaluons, avec le bénéficiaire, ses capacités et incapacités motrices, sensorielles, cognitives et langagières. Lors de l'évaluation des capacités et difficultés de la personne, il est important de garder à l'esprit l'environnement dans lequel elle évolue. Certaines difficultés n'apparaissent parfois que dans certaines situations (ex. Dialo en réunion >> à domicile).

Pour nous aider dans ce travail d'évaluation des capacités-incapacités, nous disposons de guides d'entretien qui nous servent de point de départ pour l'entretien (cfr guide d'entretien sur le diaporama).

En fin d'entretien, en ayant en tête les différents outils technologiques et la demande, le projet, l'environnement de la personne, son cadre de vie et sa déficience, nous sommes amenés à réaliser des tests afin de proposer la technologie la plus appropriée par rapport à ce projet. Selon la demande (souvent demandé ou pas), l'appareil peut être prêté plus ou moins longtemps (en général minimum un mois). Les tests peuvent être réalisés au CRETH, mais, et surtout lorsqu'il s'agit d'outils de communication, il est parfois important de réaliser les tests dans le cadre de vie de la personne c-à-d à domicile, à l'école, au travail, etc. Le prêt permet d'avoir une évaluation contextuelle. Afin d'aider les professionnels et l'entourage à évaluer l'outil pendant la période de prêt, on leur donne une grille d'observation qu'on leur demande de remplir chaque jour.

Si le prêt est la spécificité du CRETH, il importe cependant de souligner que nous ne sommes pas un centre de prêt. Le prêt ne se fait donc que dans le cadre d'une évaluation et de l'ouverture d'un dossier.

DIAS (4-8) 'GUIDE D'ENTRETIEN'

DIA 9

La période de prêt terminée, nous revoyons le bénéficiaire pour avoir un feedback et faire l'évaluation du matériel prêté. Cette évaluation sera d'autant plus informative si elle peut se faire en collaboration avec les personnes qui entourent le bénéficiaire c-à-d autant la famille et les amis que les professionnels tels que logo, ergo, médecins, etc.

Cette collaboration est importante car elle nous permet de récolter encore plus de données sur la façon dont s'est déroulée la période de prêt, mais également parce que plusieurs personnes ont parfois un avis différent sur les capacités de la personne et la façon dont il a utilisé l'outil durant le prêt.

DIA 10

Si au terme de la période de prêt, le bénéficiaire est tout à fait satisfait de l'outil et que celui-ci correspond aux capacités et au projet de la personne, le CRETH rédige un rapport préconisant l'acquisition de l'outil prêté. Ce rapport est envoyé au bureau régional de l'AWIPH du bénéficiaire qui prendra sa décision par rapport à l'octroi ou non de subsides.

Si le prêt n'est pas concluant, nous allons analyser ensemble pourquoi (raisons motrices, techniques, motivation, temps, etc.) et quel autre outil pourrait éventuellement être testé pour remédier à la situation.

Notons que parfois, plusieurs tests et prêts n'aboutissent à rien de concluant soit parce qu'il n'existe pas encore sur le marché de produit qui correspond aux exigences de la personne, soit parce que celle-ci n'est pas du tout motivée.

DIA 11

Afin d'accompagner le mieux possible les personnes pour qui l'on préconise un outil de communication (et plus spécialement un logiciel de communication), nous organisons, au CRETH et en articulation avec le SATIH, des journées de formation concernant l'utilisation de ces outils.

A titre d'exemple, nous organisons une formation Winsil, une formation Mind Express, une formation Powerpoint, etc.

Ces formations sont ouvertes aux utilisateurs et à leur famille, mais aussi aux professionnels susceptibles de travailler avec ce genre d'outils.

DIA 12

Quelques éléments facilitateurs dans notre travail :

- la motivation de la personne
- la collaboration avec l'entourage familial et professionnel
- la neutralité et l'objectivité du CRETH (nous ne vendons rien !)
- la présence d'une équipe pluridisciplinaire au CRETH (technicien, informaticien, ergo, logo, psychologue)
- Le travail en réseau (avec différentes associations)
- Les relations que l'on entretient avec les firmes commerciales qui nous prêtent du matériel afin de le tester et qui nous font découvrir les dernières nouveautés (il s'agit d'être toujours à la pointe)
- Les liens et le dialogue que l'on a avec l'AWIPH (Bureau Régionaux et administration centrale)

DIA 13

Quelques obstacles rencontrés lors de notre travail :

- la non acceptation du handicap par la personne elle-même, ses parents, ses proches, etc.

- les attentes parfois excessives (du bénéficiaire, de ses parents ou des professionnels) par rapport à une technologie,
- le temps. L'évaluation peut prendre du temps ; or certains bénéficiaires sont pressés par leur bureau régional de l'AWIPH,
- l'évolution du projet de la personne en cours d'évaluation
- l'absence de prérequis suffisants qui implique un travail en amont. Cela pose parfois problème lorsque l'attrait et la motivation pour la technologie sont importants.
- ...

Mme Céline HUPET – CRETH – Centre de Ressources et d'Evaluation des Technologies pour les personnes Handicapées.